L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 30 MARS 1873. 20me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 30 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à cinq heures P. M., au coin de la Promenade Carondelet et de la rue du Bassin—le fonds d'une boulangerie.

Par D. E. Morphy, au No 6 rue des Magasins—Saloon.

Par G. de Frériet & Co., au No. 131 rue Bourgogne—meubles.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par McGuan, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches et lingerie, marchandises avariées.

ATTENTION!

Mr Boulingerie à l'encan par le shérif.—Demain à 5 heures P. M., sur les lieux, le shérif procédera à la vente aux enchères du fonds d'une boulangerie, sise Promenade Carondelet, près la rue du Bassin Deuxième District.

15 Lots dans le Troisième District à vendre à longs termes, a Panchère. — La vente des 15 lots qui avait été annoncée pour hier à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, par S. M. Montgomery, encanteur, a été forcément ajournée et aura positivement lieu au même endroit et à la même heure, jeudi prochain, 3 avril.

Falience.—Voyez l'assignee d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 30 mars 1873.

OPERA.—Le Bâtard, Une Tasse de Thé, L'Homme n'est pas parfait et ses Interludes.
ACADEMIE.—Grande Troupe de W. S. Cavanagh.
ST-CHARLES.—Avrah-Na Pogue.
MUSEE D'ANATOMIE.—60 rue St-Charles.

Persévérance.

L'ardeur, l'enthousiasme, l'esprit d'initiative sont des qualités précieuses, assurément, mais il en est une autre qui, dans l'existence des peuples comme dans celle des individus, offre encore une garantie plus certaine de succès. Cette qualité c'est la persévérance.

Dans une histoire de Robert Bruce, que vient de publier un littérateur distingué, M. Xavier Marmier, nous voyons raconter *comment on reconquiert un royaume*. Nous trouvons dans cet ouvrage quelques lignes qui méritent d'être méditées. C'est un accident de l'existence aventureuse de Bruce:

Lorsqu'il était du gîte en gîte chassé par ses ennemis, dit M. Marmier, se demandant parfois s'il ne devait pas renoncer à son audacieuse entreprise et s'asseoir de son pays, un soir il s'était retiré dans une misérable cabane, avec le désir d'y prendre un peu de repos. Tandis qu'il était là couché sur la paille, récapitulant tristement toutes ses infortunes, ses regards se fixèrent sur une araignée occupée à faire sa toile. Elle était au-dessus de lui, suspendue à une poutre par un de ces longs et légers fils et s'efforçait d'atteindre par un vigoureux élan une autre solive..... Six fois elle s'était jetée vers le point qu'elle désirait atteindre; six fois elle avait échoué.

Bruce, par un sentiment superstitieux assez facile à comprendre, résolut de régler sa conduite sur le succès des tentatives de la patiente araignée. Elle fit un septième effort, et cette fois, atteignant son but, attacha son fil à la poutre. Bruce, encouragé par ce présage, jura de ne plus quitter l'Ecosse.

On sait que Bruce réussit, ensuite, après une lutte prolongée, à consacrer l'indépendance de l'Ecosse et qu'il fut le fondateur de la dynastie des Stuart.

L'histoire de Robert Bruce et de l'araignée, dit un journal français, auquel nous empruntons la citation qui précède, doit être " une leçon pour tout le monde, pour les individus qui se lassent, pour les partis qui se rompent et pour les nations qui s'affaissent. "

N'est-ce pas le cas de faire l'application de cette leçon à la population de la Louisiane? Depuis cinq ans, elle a fait plusieurs tentatives pour s'affranchir d'un régime odieux et spoliateur, et, chaque fois, elle a échoué, comme l'araignée, sans atteindre son but. Il est des citoyens courageux que cette série d'échecs n'a pas ébranlés et qui continuent la résistance. Mais il en est d'autres qui, comme Bruce couché sur la paille, récapitulant toutes leurs infortunes, se demandent s'il est utile de faire de nouvelles tentatives et s'il ne vaut pas mieux se laisser aller au cours des événements. A ceux-là nous rappellerons l'exemple de Bruce et celui de l'araignée qui prouvent que le succès couronne presque toujours la patience et la volonté réunies, c'est-à-dire la persévérance.

Eh quoi! Les Louisianais abandonneraient-ils, par découragement, à une coterie d'usurpateurs, le magnifique domaine qui est leur apanage! Renonceraient-ils à lutter contre quelques douzaines d'aventuriers prêts à les exploiter sans merci? Ce serait un véritable suicide.

Or, quand un peuple possède un sol fécond, un climat magnifique, une situation géographique exceptionnelle, il ne se suicide pas. Encore un effort, encore un vigoureux élan et le but sera atteint. La Virginie et la Georgie qui étaient, comme nous, écrasées et opprimées, ont reconquis leur indépendance et travaillent à se relever de leur ruine. Que leur exemple nous encourage et nous deviendrons libres aussi et, une fois libres, nous nous débarrasserons des fardeaux de dettes et d'impôts accumulés sur nous par des assemblées vénales. L'agriculture, l'industrie et le commerce, affranchies des entraves qui les paralysent, reprendront un nouvel essor et la jeune génération verra s'ouvrir devant elle un avenir plein de promesses!

LE CARILLON.—Notre spirituel confrère de la rue Conti, encouragé par le succès qu'il a obtenu, s'est décidé à modifier son titre. Nous reproduisons ce qui suit de l'article, dans lequel il donne cette nouvelle à ses lecteurs.

" Dès aujourd'hui, donc, notre journal subit sa première *modification* en devenant, comme son nouveau titre l'indique :

LE CARILLON,
Organe des Populations Franco-Louisianaises,

" et nous prenons pour *parrains* et les Louisianais, nos compatriotes, et les Français, nos amis, dont le noble pays fut celui de nos pères et dont les intérêts et les nôtres sont solidaires.

" Très prochainement, notre format sera agrandi. Cette pensée nous réjouit d'autant plus, que la reproduction d'articles des principaux écrivains français compensera nos lecteurs pour les imperfections de notre style de novice."

Le *Carillon* a toujours soutenu la bonne cause et nous lui souhaitons cordialement la continuation du succès qui a couronné ses efforts. Nous le prions aussi de recevoir nos remerciement pour les sentiments bienveillants qu'il exprime à notre égard.

A M. X....., rédacteur d'un vilain petit journal anonyme :

" Vous avez tort, mon garçon, vos insultes et vos sottises ne vous donneront pas un mot de réclame dans notre journal. Reposez en paix, et croyez bien que nous ne ferons jamais la dépense d'une paire de pincettes pour toucher à votre gazette. "

ASSOCIATION D'ECONOMIE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—Les membres de la Classe A. sont invités à payer l'assessement No. 11 dans les trente jours à partir de cette date. Voyez la colonne des notices spéciales.

— Une plaisante anecdote du *Français*

Un jour, un paysan des environs de Paris, traduit pour altération de lait devant le tribunal, expliquait le mieux qu'il pouvait pourquoi on avait trouvé tant d'eau dans ses bottes. Il avait, disait-il, fait deux parts de son lait, l'une pour ses cochons, l'autre pour son vesu. Il avait mis de l'eau dans la seconde, laissé la première parfaitement pure, mais..... au moment de partir, il avait confondu et il avait emporté à Paris le lait destiné au vesu, et laissé au vesu le lait destiné aux cochons.—" De façon, monsieur le président, conclut-il, il n'en veut pas piteux—que les *cloyons* ne sont plaisir. "

— Mais le vesu ne s'est pas plaint? répartit en riant le président de Bontin, et il condamna notre homme.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une réunion extrêmement importante du comité des Deux Cents citoyens doit avoir lieu, demain soir, à sept heures, et local de la Bourse, rue de la Commune. Il s'agit d'entendre un rapport important du juge Campbell, et du rapport de M. A.C. Reeder, sur le détestable précédé de nos affaires.

La question sera, ensuite, à délibérer sur les conclusions de ces rapports et sur les motions qui pourront être présentées. L'heure est suprême et la parole append des Deux Cents des conseils inspirés par un patriotisme sage et éclairé et marqués au cachet de la fermeté de résolution que réclament les circonstances.

C'est vendredi soir que M. Pinchback, postulant sénateur au Congrès des Etats-Unis, a effectué son retour à la Nouvelle-Orléans. Son ami l'est reçu à la gare et l'ont accompagné en carrosse chez lui, rue Derbigny. Dans la soirée, il y a eu réception à son domicile avec rafraîchissements et musique. On a félicité le prétendant qui n'a pas encore atteint son but, et le prétendant s'est félicité lui-même d'avoir quelques espoirs d'y atteindre. " Je ne serai peut-être pas sénateur, a-t-il dit, mais au moins je serai représentant et mon nom est placé sur le rôle de la Chambre. "—L'appât nous paraît très hasardé, car, jusqu'ici, la Chambre n'a rien fait qui tende à prouver qu'elle recevra mieux le représentant que le Sénat du 42e Congrès n'a reçu le sénateur.

Mais qu'à cela ne tienne! Pinchback est habitué à lasser de ces bourdes et ses auditeurs ne sont pas difficiles. Après tout, il a eu son ovation et sa sérénade : sa vanité a été satisfaite et le reste parfaitement disposé à attendre avec patience une solution jusqu'au mois de décembre prochain. Les discours, d'ailleurs, eut été dignes de la circonstance et tous les orateurs de couleur se sont fort distingués. Seulement, les assistants qui ne parlaient pas voulaient boire, et il a fallu couper court aux vociférations orateires pour plaire aux bons vivants qui ont eu enfin leur tour au buffet du prétendant.

L'arbitraire de Kellogg ne paraît pas avoir le même succès que l'arbitraire de Warmoth ; du moins il rencontre des obstacles qui nécessitent quelques démonstrations de plus, judiciaires ou autres. M. Cernon, loin d'être entré en possession de la place du recorder du 1er district, a reçu de la part du juge Hawkins un ordre qui lui interdit de troubler le recorder Houghton dans l'exercice de ses fonctions, pour le moment du moins. Il faudra plaider l'affaire au fond afin d'obtenir la levée de l'injonction et nul ne sait quel en sera le dénouement.

Battu devant le recorder dans son étrange prétention d'interdire au public l'accès de ses bureaux et de ceux du Trésorier d'Etat, le pseudo-auditeur Clinton s'est dit que la force prime le droit; il a donc demandé au pseudo-gouverneur Kellogg un renfort de police, puis il a placé des métropolitains à la porte de la rue pour interdire l'entrée des bureaux aux intrus à quiconque n'a pas une passe ou une autorisation du dit Clinton. Ce despote au petit pied pousse un peu trop loin l'arbitraire et nous espérons que le grand juri lui fera savoir que les bureaux de l'auditeur et du trésorier doivent être ouverts au public, et que ceux qui ont des titres de créance à présenter à la caisse du trésorier, ont le droit de rester au guichet de cette caisse, pendant les heures régulières de bureau, jusqu'à ce que le trésorier ait fait droit à leur demande.

Par anticipation, les lanternes se comportent fort mal. En attendant le grand jour, le jour où leur lumière sera supprimée, elles éclairent peu ou n'éclairent pas du tout. Aussi qu'arrive-t-il? Il arrive que les voleurs, les pillards et les détrousseurs, dévançant le moment où les ténèbres seront décrétées par ordre municipal, commencent à s'essayer sur les portes des résidences et des magasins. Ils pourront bientôt travailler à leur aise. Quand ils entendront les pas du watchman, ils n'auront qu'à suspendre un moment leur opération pour la reprendre aussitôt qu'il aura passé; ce qui leur sera facile, car on s'affaçant un peu dans l'embrasure d'une porte ou derrière un pilier on en s'accroupissant sur une galerie, ils ne pourront être vus de personne. On dit que les lanternes des rues Carondelet, Première, Seconde et Troisième, ne jettent plus qu'une lueur blafarde et que des tentatives d'effraction ont été faites dans ces derniers quartiers. Nous ignorons avec quel succès. Que ne fera-t-on pas quand ces lanternes seront éteintes? Nous croyons que les habitants seront forcés de se cotiser pour continuer à leurs dépens un éclairage que la municipalité leur retuse faute de fonds pour en payer les frais.

A part les nombreux inconvénients qui vont résulter de cette économie forcée, inconvénients très fâcheux sans doute, nous voyons avec une certaine satisfaction que la ville en sort réduite à cette extrémité. C'est le régime nègre qui en est la cause et ce régime, s'il dure, causera bientôt d'autres impossibilités. Pour le moment, c'est l'éclairage de la ville qu'on supprime; plus tard, ce sera le nettoyage des rues; plus tard encore, le curage des canaux. L'argent manquera aussi pour changer la paln et de la viande aux prisonniers de la paroisse ou aux fous de l'asile provisoire, ou aux enfants, femmes et vieillards des maisons de refuge. Enfin, si le régime nègre dure, on peut être sûr que la ville manquera de tout. Alors, on comprendra peut-être qu'il faut que ce régime cesse.

A propos de vols que l'obscurité favorise, nous ne devons pas négliger de dire que les négociants, marchands et autres, ayant des produits sur la Levée, se plaignent d'être rançonnés par une bande de racoleurs qui se jettent, non sur les passants,—il passe très peu de monde la nuit sur la Levée,—mais sur des boucauts de sucre, sur des barils de mélasse, sur des sacs de maïs, des caisses de coniture ou des barils de fruits, et les entament très profondément, ne pouvant faire un enlèvement général. La Levée est cependant bien éclairée pour le moment; elle a aussi sa police et sa police bien organisée, et les vols n'en ont pas moins lieu. Gare à tous les produits, quand la Levée n'aura plus que des lanternes sans lumière! Ce sera un pillage général et complet, une vraie frontière mexicaine. Le Mississipi sera un Rio Grande. Qu'on y prenne garde!

LE CHAMPION DU BILLIARD.—Le professeur F. Ubassy, dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois et que tous nos lecteurs amateurs de billard, ont, sans doute, vu jouer au salon de M. Lecoume, sous l'Hôtel St-Charles, a donné, hier soir, dans la salle Harmonie, au coin de la rue Bienville et du passage de la Bourse, la première des deux séances annoncées à son bénéfice.

Le professeur Ubassy a, d'abord, joué une partie avec M. Costé, amateur dont le jeu est très brillant; il devait faire 500 points contre 350. Il a gagné la partie en deux heures environ. M. Costé avait fait 194 points.

M. Ubassy a pris 87 fois la queue; ses plus fortes séries ont été 55, 51 et 50. Sa moyenne a été de 8 3/4. Plusieurs coups des deux joueurs ont été fort applaudis. M. Ubassy a un talent extraordinaire pour ramener les billes; il exécute à volonté à revenir surprenants, d'une exactitude du billard à l'autre.

La partie a été suivie d'une séance de manœuvres qui a émerveillé les spectateurs. Les coups exécutés sur la table ont été d'une difficulté et d'une originalité que l'on ne saurait rendre par la parole. Le professeur Ubassy a obtenu un succès complet et mérité.

La seconde séance a lieu aujourd'hui, à midi, au bénéfice du professeur, et nous engageons nos lecteurs amateurs à y assister.

Un livre de banque a été trouvé hier, dans un des chars urbains de la rue Jackson, par l'agent Robinson, qui la déposé [illegible]

[illegible] Clinton d'avoir troublé la paix, ont été assermentés hier matin devant [illegible] Mc Arthur qui a [illegible] Ces affaires [illegible] l'auditeur ayant été [illegible] cette décision n'ayant pas été rendue à nos [illegible] mentionnons qui semblaient avec raison ne [illegible] la légalité de leur [illegible] Mc Arthur a refusé un writ de comparution [illegible] Charles Clinton, qui cette fois a déposé comme suit :

Nombre de personnes se rassemblaient dans le vestibule de mon bureau et interrompaient fréquemment l'expédition des affaires. J'avais ordonné à la police de les faire sortir, [illegible] je ne puis pas dire qu'il soit à ma connaissance personnelle que la paix ait été troublée ce jour là; mais l'officier peut en répondre.

L'officier Pennit, interrogé, dit que, conformément aux instructions de Pandi-tang Clinton, il avait [illegible] aux accès de sortir toute l'agitation de leurs adhérents, et [illegible] un bureau du trésorier et [illegible] une conversation avec le premier comme [illegible] lui [illegible] ses [illegible] une [illegible] et il avait répondu qu'il n'y avait pas d'argent au trésor. Il avait répondu à une autre question que l'argent pourrait venir dans le courant du mois ou dans une autre. Les autres [illegible] et prirent la parole [illegible] Clinton [illegible] Clinton devrait [illegible] une [illegible] [illegible] [illegible]